

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ALLEMAGNE, depuis le mois dernier.

RATISBONNE. La Diette séparée pour quelques semaines, reprit ses séances le 13. Avril ; mais dans cette première assemblée ainsi que dans les suivantes, jusqu'à la fin de ce mois, on n'a mis aucune affaire sur le tapis ; on ne s'y est entretenu que de la nécessité pour les Etats d'Allemagne d'arrêter au plus vite le cours des monoyes altérées dont ils sont inondés ; & pour y obvier, on se propose de s'adresser au Roi de Prusse même, afin de l'engager à retirer celles qu'il a fait frapper à *Leypsig* & ailleurs pendant la guerre. On a bien jeté les yeux sur divers Mémoires qui ont été présentés, & sur un Rescrit nouveau de la Cour Impériale. Cette Piece adressée à ses Ministres, touche encore la nécessité de faire rentrer à la Caisse de l'Empire les arrérages qui sont dûs par plusieurs Princes & Etats pour le paiement de diverses prétentions de personnes qui ont été employées à l'Armée de l'Empire. Ces Princes & Etats demandent de leur côté, qu'avant de rien effectuer sur cet objet, les Munitionnaires & autres qui ont fourni à l'Armée, ayent à rendre un compte en règle de leur gestion ; eux qui jusqu'à présent, dit-on, ont tâché d'é luder les ordres qui leur ont été donnés de produire des Mémoires justificatifs de leur conduite.

Entre les Mémoires de mise présentés à la
Ff 2. Diette,